



# Renforcement de la couverture contraceptive en zone rurale à Madagascar : contribution des sages-femmes communautaires de 2019 à 2025

Auteur·rices : Niry Ramaromandray, Damien Michel, Andy Mihamintsoa Rakotovao, Hiaro-Zo Andrianoelina, Prosper Razainjafy, Nolween Le Rigaud, Stéphanie Cohen, Clémence Arceluz, Séréna Hellal, Apolline Baise, Lucie Petiteau, Benjamin Soudier - Santé Sud



## De fortes inégalités territoriales quant à l'accès à la planification familiale (PF)

Taux de couverture contraceptive à Madagascar : **49% au global** en 2025 contre **30% en zone rurale**

**>>> Importantes inégalités d'accès selon la localisation alors que 80% de la population réside en zone rurale**

**Constats :** manque de praticien·nes en milieu rural, intrants contraceptifs souvent peu disponibles, populations insuffisamment informées des méthodes de PF.

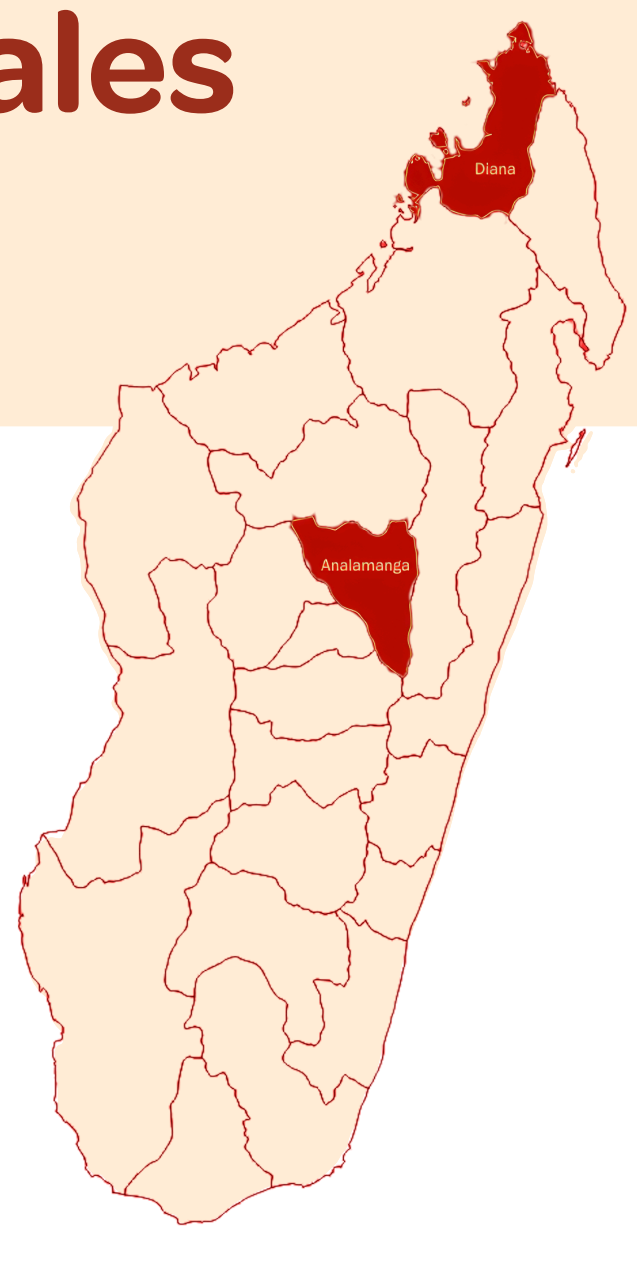
**Raisons :** pratiques familiales et culturelles, habitudes traditionnelles, fortes limites dans l'accès aux structures de santé, aspects économiques



**Objectif 2030**  
 Madagascar a rejoint l'initiative Family Planning 2030, le seul programme mondial de partenariat uniquement consacré à la PF. Le pays s'est donc engagé à accélérer l'accès à la PF pour toutes, en particulier les populations jeunes, rurales et vulnérables.

## La coopération entre sage-femmes et relais communautaires en zones rurales pour une meilleure couverture de PF

**30 sages-femmes accompagnées** par Santé Sud dans leur installation dans les régions de DIANA et d'Analamanga, dans le cadre communautaire et en alliance avec la population locale.



**>>> Comment se passe l'installation de SFC en zones rurales ?**

- 1** Pré-identification des sites et organisation de la référence avec les autorités de santé dans une **approche partenariale public-privé**
- 2** Etude de la **viabilité économique** du cabinet d'accouchement communautaire sur son territoire
- 3** **Formation des SFC :**
  - Santé sexuelle et reproductive
  - Gestion d'un cabinet libéral et à l'exercice en milieu isolé
  - Intégration communautaire
- 4** **Mise en réseau et formation continue des SFC :**
  - Suivi formatif et compagnonnage
  - Facilitation des échanges de pratiques entre pairs
- 5** Alliance avec les **relais communautaires** et les **jeunes pairs éducateur·trices** de leur zone d'intervention pour promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs

## Grâce à cette alliance communautaire, les jeunes filles et les femmes bénéficient de la PF en zones rurales

- **Rendre plus accessible la planification familiale** à 25 100 femmes en âge de procréer résidant dans les zones rurales ciblées.
- Faciliter le **partage de connaissances** au sein des communautés locales sur la PF.



A fin 2025, les SFC enregistraient dans les zones d'intervention **1000 utilisatrices régulières de contraception** : on constate une progression constante de la demande et de l'utilisation des services de PF depuis 2020.

## De nombreuses ruptures d'intrants qui fragilisent le dispositif

Ces ruptures fréquentes liées à des dysfonctionnements au niveau de la chaîne d'approvisionnement peuvent remettre en question l'accompagnement de proximité mené par les sage-femmes en planification familiale et viennent en contradiction avec l'objectif 2030.



Les projets Bien Naître et PluriElles sont mis en œuvre grâce au soutien financier de nos partenaires :

